

LE RESEAU OBESITE INFANTILE

Pour tous les enfants et adolescents de 2 à 18 ans
du bassin alésien avec un surpoids.

Ce réseau est un ensemble de :

⇒ **Professionnels de Santé :**

Médecins généralistes, Pédiatres, Diététiciens, Infirmières,
Puéricultrices, Médecins scolaires, Psychologues,

⇒ **Travailleurs sociaux**

⇒ **Professeurs d'activité physique**

⇒ **Associations:**

Sportives, de quartier, d'usagers



Qui ont décidé de travailler en partenariat pour
permettre une prise en charge globale, pluridisciplinaire
et coordonnée, des enfants et adolescents en surpoids.

LES AVANTAGES DU RESEAU

Prise en charge par différents professionnels

Accès à des consultations
diététiques et psychologiques **GRATUITES**

Programme d'**Activités Physiques Adaptées** et
Mise en lien avec des clubs sportifs

Possibilité pour les familles de participer à des **rencontres
thématiques** et des séances collectives d'**éducation
alimentaire**

Rencontres et dialogues entre les professionnels
pour les patients présentant des difficultés
au cours de leur suivi



Réseau Obésité Infantile - Association Reseda
Maison de la Santé - 34 B Avenue Jean-Baptiste DUMAS 30100 ALES
E-mail : reseau.obesite.infantile@reseda-santecevennes.fr
Fax : 04 30 38 02 06

Un réseau de professionnels
du bassin sanitaire alésien



UN RESEAU NUTRITION SANTE

04 30 38 02 07



Suivi médical
Consultations
diététiques & psychologiques
GRATUITES



Mon enfant "se porte bien",
Mon enfant est "rondouillet"



Lors de la visite médicale, mon
enfant a été dépisté en surpoids
par le médecin ou
l'infirmière scolaire...



Je suis un ado,
Je suis en surpoids,
comment changer mes
habitudes alimentaires ?



1

DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE PEDIATRE OU MEDECIN TRAITANT

Le médecin confirmera ou non le surpoids et déterminera si l'enfant ou l'adolescent a besoin d'une prise en charge par le réseau.

2

L'entrée dans le Réseau Obésité Infantile ne se fait que par l'intermédiaire
du pédiatre/médecin généraliste.

CELUI-CI DOIT ÊTRE ADHERENT AU RESEAU

Si votre médecin n'est pas adhérent, il peut le devenir dès la 1^{ère} consultation,
il lui suffira de signer notre document d'engagement.

3

ENTREE DANS LE RESEAU DU PATIENT ET DE SA FAMILLE

Prescription d'un protocole de soin en fonction du surpoids

4

RENDEZ-VOUS ADMINISTRATIF

avec la coordinatrice du réseau pour finaliser la prise en charge

5

SELON LE PROTOCOLE PRESCRIT :
Consultations médicales, diététiques, psychologiques

